

Informations pratiques

En savoir plus sur le partenariat

Vous souhaitez rencontrer d'autres partenaires, témoigner, partager votre vécu, une idée, présenter votre action « Patients Partenaires », vous informer, vous former...

Consultez le site web www.hug-ge.ch/patients-partenaires-hug pour y découvrir:

- ▶ notre mission
- ▶ le projet et l'équipe « Patients Partenaires » (PP)
- ▶ le modèle de partenariat aux HUG dans sa version intégrale et les références
- ▶ les séances mensuelles « Regards croisés sur le partenariat » sur les thèmes suivants:
 - développement d'actions PP
 - recherche pour l'amélioration des prestations
 - apprentissage à la coconstruction entre les partenaires, expression, écoute, empathie
- ▶ la promotion et l'enseignement
- ▶ les associations
- ▶ le site web HUG pour les patients et les proches
www.hug-ge.ch/vous-informer-priorite
- ▶ les recherches
- ▶ les développements futurs

Ou adressez-nous un courriel à Patients.Partenaires@hcuge.ch

Contacts

Sylvie Touveneau, cheffe de projet Vision 20/20, projet « Patients Partenaires »

☎ 079 553 01 68, Sylvie.Touveneau@hcuge.ch

Samira Hammoudi, assistante, projet « Patients Partenaires »

☎ 079 553 25 00, samira.hammoudibouchez@hcuge.ch

Hôpitaux universitaires de Genève
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

🔗 www.hug-ge.ch

PATIENTS PARTENAIRES

Favoriser la collaboration entre patients,
aidants et professionnels

Patients Partenaires • Février 2017



Patients Partenaires

Dans le contexte de la stratégie 20/20 des HUG, le programme « Patients Partenaires » constitue une des pistes clé d'amélioration des prestations. Le partenariat favorise une collaboration accrue entre les patients, leurs aidants et les professionnels. Cette approche est déjà adoptée avec succès au sein des HUG dans plusieurs secteurs.

L'objectif est de promouvoir ce modèle relationnel à chaque étape de la prise en charge du patient, dans toutes les spécialités médicales, mais aussi dans les domaines tels que l'hôtellerie, l'enseignement, la gouvernance ou la recherche.

Modèle de partenariat aux HUG

À la demande des patients, toujours mieux informés, et des professionnels eux-mêmes, le mode relationnel tend vers un partenariat basé sur la confiance, l'écoute, le dialogue, le respect mutuel et la décision partagée.

Expertises complémentaires

Cette évolution implique un repositionnement des rôles. Le patient sait mieux que personne quels sont ses symptômes et comment il les vit. Son regard sur l'hôpital et ses prestations est celui du client. On ne peut soigner et progresser qu'avec lui. Le professionnel, de son côté, ne décide plus tout seul, mais cherche davantage à collaborer avec le patient.

Le partenariat repose dès lors sur la considération de l'autre, sur une reconnaissance réciproque des compétences, du savoir et du vécu de chaque partenaire. C'est bien la complémentarité des expertises qui permet d'améliorer la prise en charge et les séjours à l'hôpital.

+ INFO

Les associations de patients peuvent également être des partenaires au même titre que les patients eux-mêmes et leurs aidants.

Climat de confiance

Le degré d'implication du patient, ses capacités personnelles et le domaine d'activité concerné sont autant d'éléments qui influencent le partenariat. Afin que les patients se sentent encouragés à s'exprimer librement et à transmettre des éléments de leur vécu, les professionnels ont la responsabilité de créer un climat de confiance propice au partenariat. Ils sont portés par des valeurs d'empathie et de respect partagées avec les partenaires.

Qui est le patient partenaire ?

Face aux professionnels, le patient partenaire se décline en patient, mais aussi en patient expert, patient citoyen et pair praticien.

Le patient expert partage avec les professionnels son expérience d'usager de l'hôpital et son savoir de la maladie et des traitements.

Le pair praticien est une personne qui a déjà expérimenté la maladie et ses traitements et qui partage son expérience avec un patient « novice », afin de le soutenir.

Le patient citoyen est impliqué dans les politiques de santé voire dans l'élaboration et la révision des lois de santé publique.

Au final, le patient partenaire est celui qui réfléchit avec les professionnels des solutions adaptées à des problématiques concernant sa santé et le système de santé.

Qui sont les autres partenaires ?

À côté du patient lui-même, d'autres personnes peuvent être impliquées dans la relation de partenariat comme l'aidant, le proche aidant, l'accompagnant, le tiers, le représentant thérapeutique. Elles sont des soutiens émotionnels et sociaux, mais peuvent aussi contribuer à la prise en charge du patient et à l'amélioration de la qualité à l'hôpital.



INFO

Le partenariat peut revêtir différentes formes. Il dépend du degré d'implication du patient et tient compte du niveau d'engagement des différents partenaires ainsi que du contexte professionnel.